

Ongle Beauté 51

onglebeaute51.fr

CGV FORMATIONS

(version du 01/01/2026)

Ongle Beauté 51

CGV FORMATIONS

(version du 01/01/2026)

DÉSIGNATION

Ongle-Beauté 51, représentée par Mme Tamara Ussoyan désigne un organisme de formation professionnelle dont le siège social se situe 98 Avenue Georges Clémenceau, 51100 Reims.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente déterminent les conditions applicables aux formations exécutées par Ongle-Beauté 51 pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes CGV. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

DEVIS ET ATTESTATION FORMATIONS

Pour chaque formation, Ongle-Beauté 51 s'engage à fournir un programme de formation ainsi qu'un devis sur demande du client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire daté signé et tamponné avec la mention « bon pour accord ». Une attestation de présence et de fin de formation est fournie au client.

PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Les prix des formations sont indiqués en Euros € et exprimés TTC. Le paiement est à effectuer à la réception de facture, au comptant. Un acompte sera demandé. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Le règlement en plusieurs fois pourra être proposé.

Ongle-Beauté 51 - 98 Avenue Georges Clémenceau - 51100 Reims

SIRET 939 099 016 00015

NDA 44510284051

NAF 9602B

onglebeaute51.formation@gmail.com

+33 (0)7 68 15 91 10

Ongle Beauté 51

CGV FORMATIONS

(version du 01/01/2026)

PRISE EN CHARGE

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire la demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription.

Dans le cas où Ongle-Beauté 51 ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO le premier jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

 Attention, en cas de dossier FAF, remboursement post formation directement à l'élève.

CONDITIONS DE REPORT ET D'ANNULATION D'UNE SÉANCE DE FORMATION

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et heure prévus.

Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par mail à l'adresse onglebeaute51.formation@gmail.com.

En cas d'annulation entre 7 jours ouvrables avant la date de formation, le client sera tenu de payer une pénalité d'annulation à hauteur de 50% du coût total initial de la formation.

En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, la totalité de la formation sera facturée.

Ongle Beauté 51

CGV FORMATIONS

(version du 01/01/2026)

CONDITIONS DE REPORT ET D'ANNULATION D'UNE SÉANCE DE FORMATION (SUITE)

La demande de report de sa participation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeur, Ongle-Beauté 51 ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

PROGRAMME DES FORMATIONS

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants.

Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DROIT D'AUTEUR

Les supports de formations quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique, ...) sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur.

Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès d'Ongle-Beauté 51.

Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire, tout ou partie, de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Ongle Beauté 51

CGV FORMATIONS

(version du 01/01/2026)

INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à Ongle-Beauté 51 sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales.

Suivant la législation « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Les présentes conditions générales de vente sont encadrées par la loi française.

En cas de litige survenant entre Ongle-Beauté 51 et le client, la recherche d'une solution amiable sera privilégiée.

A défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Reims.